

Je désire devenir membre de l'association MEDIC NEPAL et être informé des actions au Népal et en France :

PARRAINAGE*

- ◇ Je suis intéressé(e) par un parrainage scolaire de 16 € / mois
- ◇ Je suis intéressé(e) par un parrainage intermédiaire de 30 € / mois
- ◇ Je suis intéressé(e) par un parrainage complet de 46€ / mois.

DON

Je souhaite contribuer aux besoins d'un enfant (nourriture, santé, vêtements, scolarité) en effectuant un don de €.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Adresse électronique :

Date et Signature :

**Merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal pour les parrainages.*

75 % de vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôts.

Médic Népal

L'association a été créée en 1993 par plusieurs couples ayant une histoire commune : l'adoption d'un enfant au Népal. En découvrant l'extrême pauvreté de ce pays, ils ont décidé d'aider des enfants dont les familles ne pouvaient assurer leur vie quotidienne et leur scolarisation.

Au début, cette aide consistait à envoyer des vêtements et des médicaments dans une maison d'enfants, puis il a été proposé soit un parrainage collectif, soit un parrainage individuel; les fonds ainsi collectés sont envoyés chaque trimestre, et permettent d'assumer le quotidien (logement, repas, santé, scolarité).

Régulièrement, des adhérents se rendent sur place ce qui permet un suivi très rigoureux de la maison.

Un des objectifs de Médic Népal est de permettre à chaque jeune de suivre une scolarité normale et de l'accompagner jusqu'à son 1^{er} emploi. Les plus âgés ont terminé leur scolarité et quitté la maison tout en gardant un contact régulier avec Dipak DULAL et les responsables de MEDIC NEPAL. Ils sont ainsi devenus autonomes et indépendants : ils ont un travail qui leur permet de trouver un logement, et pour ceux qui le souhaitent, d'autofinancer leurs études supérieures.

L'association peut alors accueillir de nouveaux enfants. Actuellement, Asmita Hostel héberge 25 jeunes âgés de 4 à 18 ans.

M é d i c N é p a l

Santé et Education des Enfants au Népal



Médic Népal a pour but d'aider des enfants dont les familles ne peuvent assurer la vie quotidienne et la scolarisation, en apportant son aide à une maison d'enfants.

Association Médic Népal

21, rue Saint-Denis

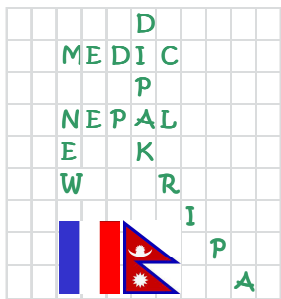
86000—POITIERS

T: 05 49 60 29 08

Association régie par la loi 1901,

publiée au journal officiel le 27 Octobre 1993

www.medic-nepal.org



**Dipak Dulal et
New Medic Nepal**

Dipak DULAL est un personnage très estimé et reconnu dans son quartier. Il habite à BAI SHEPATI, petit village situé juste à la sortie de PATAN. Il vit dans une maison coquette et simple avec sa jeune épouse, Kripa, leurs deux jeunes enfants et le papa de Dipak, qui joue un rôle de « patriarche ».



Ils ont depuis plus de 15 ans, décidé d'accueillir auprès d'eux des enfants pour lesquels la vie était devenue difficile : orphelins pour certains, enfants ayant une vie familiale très perturbée, ou enfants laissés à l'abandon dans leur village.



Asmita Hostel

Pour obtenir la reconnaissance du gouvernement népalais, Dipak DULAL a créé une ONG (association non gouvernementale) appelée "NEW MEDIC NEPAL".

Cela lui permet d'accueillir les enfants dans une maison située en face de la sienne : « Asmita Hostel ». Il y règne une atmosphère familiale sous la surveillance de « didi », la femme chargée de l'entretien, de la confection des repas, et qui joue le rôle de « nounou ».



Les membres de l'association qui rencontrent Dipak et Kripa peuvent témoigner de leur implication sans faille auprès des jeunes qu'ils accueillent depuis si longtemps.



Asmita English School

Dipak dirige également un important établissement scolaire, « Asmita English School », dans lequel l'enseignement de qualité permet aux élèves de réussir. Les jeunes passent tous le SLC (School Leaving Certificate) et le réussissent brillamment. De très bons professeurs ont été recrutés par Dipak DULAL, et le niveau est reconnu. C'est dans cette école que sont scolarisés les enfants d'Asmita Hostel jusqu'en classe 10. Ils rejoignent ensuite un autre établissement pour les classes 11 et 12.

